

FICHE DE POSTE

Enseignant spécialisé chargé de rééducation au sein d'un CMPP

(poste non soumis à entretien)

Personnel concerné	<p>1) Ce poste s'adresse à des enseignants titulaires du CAPSAIS ou du CAPA-SH G.</p> <p>2) Enseignant du premier degré en cours de certification ou souhaitant s'engager dans la certification.</p>
Statut	Membre de l'Education Nationale mis à la disposition de l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public.
Quotité horaire	<p>Emploi du temps déterminé en fin d'année scolaire en liaison avec le directeur administratif et pédagogique en tenant compte des nécessités du service (intérêt des usagers, des familles, du CMPP, des personnels). 27 h réparties ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31 plages hebdomadaires de 45 min (bilans et prises en charge) - 3 h de synthèse - 45 min de liaisons partenaires <p>Des journées de travail supplémentaires et des heures complémentaires peuvent être demandées.</p> <p>Un compteur horaire mensuel est tenu, il permet de quitter le CMPP (avec accord de la direction) si une séance est annulée en fin de journée et d'y comptabiliser les heures supplémentaires effectuées. Ce compteur est arrêté chaque mois et les heures supplémentaires effectuées en dehors du temps Education Nationale sont financées par l'établissement suivant les modalités en vigueur</p> <p>Les vacances dans l'emploi du temps lors des absences des enfants en rendez-vous sont utilisées en mise à jour des dossiers, en correction et analyse des bilans, en contact avec les familles, les partenaires...</p>
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du président de l'Association des PEP et par délégation au directeur administratif et pédagogique et au directeur médical.
Relations fonctionnelles	<p><u>Internes</u> : directeur médical, médecin, directeur administratif et pédagogique, secteur psychologique, pédagogique, paramédical, administratif,</p> <p><u>Externes</u> : secteur médical, paramédical, social, judiciaire, scolaire, familial (et entourage)</p>
Textes régissant la fonction	<p>L'ensemble des tâches, missions à accomplir dans le cadre du travail en tant que psychopédagogue s'effectue dans le respect du projet d'établissement, des obligations de confidentialité et de secret médical inhérentes à un établissement de soins.</p> <p>La fonction de rééducateur en psychopédagogie en CMPP renvoie également aux deux textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les annexes XXXII fixant les conditions techniques d'agrément des CMPP - le protocole du 5 mai 1971 entre M. l'inspecteur d'académie président des Pupilles de l'Enseignement Public et M. le directeur de la Pédagogie, des Enseignements Scolaires et de l'Orientation au Ministère de l'Education Nationale.

<p style="text-align: center;">Missions principales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des bilans psychopédagogiques de diagnostics ou d'évolution afin d'évaluer les difficultés de l'enfant à s'approprier les attitudes et les comportements nécessaires pour apprendre. - Conduire des séances (individuelles ou en groupe) auprès des enfants. - Proposer des prolongations ou des arrêts de la prise en charge. - Transmettre des connaissances du fonctionnement de l'Education Nationale à l'équipe. - Participer à l'élaboration du projet personnalisé de prise en charge. - Participer aux réunions institutionnelles et de synthèses du CMPP. - Participer aux réunions d'Équipes Éducatives ou d'Équipes de Suivi de Scolarisation, en tant que professionnel représentant l'équipe pluridisciplinaire et le CMPP auprès des écoles et autres partenaires. - Mener des actions de conseils éducatifs auprès des parents en se référant au projet personnalisé de l'enfant établi par l'ensemble de l'équipe et placé sous la responsabilité du directeur médical.
<p style="text-align: center;">Missions spécifiques</p>	<p>Leur mission est d'aider les enfants et les adolescents à s'approprier les attitudes et comportements nécessaires aux apprentissages. La démarche s'appuie sur une observation du sujet, sur la prise en compte des événements de sa vie (de son histoire), de son environnement (familial et scolaire).</p> <p>Cette démarche s'inscrit dans un projet établi en fonction des capacités et non des manques de l'enfant avec des supports de médiation appropriés qui font appel à une pédagogie (prise dans son sens le plus large) spécialisée intégrant psychopédagogie et psychomotricité dans un cadre bien défini et invariant.</p> <p>Ces rééducations peuvent viser chez l'enfant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restaurer l'estime de soi, - favoriser la(re-)conquête du désir d'apprendre, - (re)-devenir élève, - ajuster ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles, - accepter le droit à l'erreur, - développer l'autonomie, - accepter la règle dans le cadre posé avec l'enfant, - organiser sa pensée, - développer son raisonnement, - travailler les représentations mentales, - (re)-trouver du plaisir à faire, - soutenir les apprentissages scolaires, - accepter la frustration dans l'acte d'apprendre, - soutenir la persévérance, - reconnaître l'école comme un lieu de transmission de savoir, - s'appuyer sur les compétences de l'enfant par un renforcement positif, - au travers d'équipes éducatives, faire évoluer le regard de l'enseignant sur l'enfant, - travailler sur les compétences transversales.
<p style="text-align: center;">Traitement de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ecrite : comptes rendus de bilans, comptes rendus de fin de prise en charge, comptes rendus en vue de la préparation ou à l'issue des réunions ou à la demande des partenaires (MDPH, équipe éducative...), prise de notes dans le contexte rééducatif, transcription d'informations dans le dossier de l'enfant, participation aux réunions institutionnelles dans le cadre du travail sur des projets propres au centre. - Orale : Contacts avec les partenaires, les familles ... (en direct ou téléphoniquement)

	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations sont à traiter en veillant au respect du secret médical, de l'histoire de l'enfant qu'elle soit réelle ou fantasmatique. - Chacun, dans les informations qu'il est amené à transmettre ou à partager ne peut s'exprimer que de sa place de technicien sauf à considérer qu'il ait été mandaté par l'équipe pour le faire d'une position différente.
Missions particulières	Le CMPP a une mission de prévention. Le rééducateur en psychopédagogie peut être acteur ou initiateur d'actions de prévention réalisées par le CMPP.
Conditions d'exercice	<p>Indemnité kilométrique selon les modalités de remboursement en vigueur pour les déplacements sur les antennes ainsi que dans le cadre de la mission (réunions d'équipe éducative...)</p> <p>La formation dans le cadre d'UNIFAF est possible en fonction de la demande.</p> <p>Les mêmes droits au regard du CE sont attribués.</p>
Savoir-faire / Savoir-faire relationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les techniques de bilans diagnostics et d'évolution, - Sait en analyser les résultats et en rendre compte lors des réunions de synthèse, - Dispose de faculté d'écoute et d'adaptation face aux différents interlocuteurs, - Capacité de repérage et de prise en compte des difficultés de comportement et de relation qui entravent l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages, - Curiosité intellectuelle et inventivité permettant de mettre en place des stratégies et de proposer des médiations appropriées à l'âge et aux troubles des enfants accueillis, - Dispose de compétences rédactionnelles afin d'établir les comptes rendus de bilans, les comptes rendus à la demande des partenaires et retranscrire des informations dans le dossier de l'enfant, - Maîtrise les techniques de prises de notes dans le contexte rééducatif, - Spécialiste de "la chose scolaire", il enrichit les autres personnels du CMPP de la connaissance qu'il a de son milieu d'appartenance (méthodes, pratiques, programmes scolaires ...), - Compétences à assurer le lien entre l'équipe de soins et le milieu scolaire, - Capacités relationnelles affirmées, - Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, à s'intégrer dans l'équipe et à transmettre les informations nécessaires quant au contenu de ses rééducations.

